



Protocole d'urgence - Détresse psychologique : Épisode psychotique récurrent

Certaines personnes vivent avec un trouble psychotique connu (ex. : schizophrénie, trouble schizo-affectif) pouvant occasionner des épisodes ponctuels de désorganisation. Si un épisode survient, il faut réagir avec calme, suivre le plan d'intervention s'il y en a un, et protéger la sécurité et la dignité de toutes.

1. **Consulter le plan d'intervention préparé par un professionnel de la santé s'il y en a un, avant même une situation d'urgence**
2. **Reconnaître les signes d'un épisode psychotique**
 - Propos incohérents, hallucinations, idées délirantes, confusion, hésitation, perte de repère, agitation inhabituelle.
 - Changement de comportement par rapport au fonctionnement habituel de la personne.
3. **Informez immédiatement une personne responsable**
 - Lui décrire les comportements et les signes observés.
 - Mentionner que la personne vit un épisode similaire à ceux qui sont consignés dans sa fiche santé.
4. **Consulter de nouveau le plan d'intervention préparé par un professionnel de la santé s'il y en a un**
 - Appliquer les recommandations du plan (ex. : techniques d'apaisement, consignes à éviter, personnes-ressources à contacter).
 - S'en tenir au plan; ne pas improviser.
5. **Garder son calme et adopter une posture apaisante**
 - Parler sur un ton bas et posé.
 - Éviter les mouvements brusques, les regards insistants et toute proximité physique excessive.
 - S'assurer qu'une seule personne à la fois s'adresse à la personne en crise.
6. **Ne pas remettre en question les perceptions ou propos de la personne**
 - Ne pas nier ses propos ou essayer de la « ramener à la réalité ». Éviter de prononcer des paroles comme « C'est pas vrai » ou « Tu hallucines ».
 - Prononcer plutôt des paroles neutres et rassurantes : « Je comprends que tu ressens ça. Tu es en sécurité ici. »
 - Répéter ses affirmations et ses questions en utilisant les mêmes mots afin d'éviter toute confusion ou mauvaise interprétation.
7. **Éloigner le groupe si possible, sinon éloigner la personne du groupe**
 - Inviter doucement la personne à se déplacer dans un endroit plus calme et peu stimulant. Rester à la vue des autres.
 - Confier le groupe à une collègue si nécessaire.

8. Limiter les stimuli autour de la personne

- Réduire le bruit, la lumière et les interactions multiples.
- Proposer à la personne un objet sensoriel, comme une balle antistress.
- Lui proposer de s'asseoir ou de boire de l'eau si elle est d'accord.

9. Suivre les indications de la personne responsable

- Se conformer aux démarches ou modes d'intervention prévus : contact médical, médication, retrait temporaire, etc.

10. Rester auprès de la personne tant que les conditions ne sont pas sécuritaires

- Ne pas la laisser seule si elle est en détresse ou désorganisée.
- Maintenir une présence calme et discrète.

11. Reprendre graduellement les activités avec l'accord de la personne responsable

- Remplir un rapport d'incident.
- Respecter le rythme de la personne participante.
- L'amener à réintégrer doucement le groupe selon ses capacités du moment.

